

TUTO UTILISATION DU PORTAIL FAMILLE VILLE AUVERGNE - centre de loisirs

1- Se rendre sur le site

- Dans la barre du navigateur taper l'adresse : *villeauvergne.org*
- La page d'accueil du site s'affiche

The screenshot shows the homepage of the Ville Auvergne website. On the left is a dark red sidebar with a navigation menu. The main content area has a white background with a light pattern. The header of the main content area says 'Bienvenue à Ville Auvergne' above a large photograph of a town. Below the photo is a section titled 'Au p'tit moment du pipelet dernière actualité' with a sub-section 'Recherche d'animateur à Lavoûte-Chilhac'. On the right side, there is a 'Raccourcis' section with buttons for 'Contact', 'Boîte Mail interne', 'Projet éducatif', 'Fiche de renseignement salarié', 'Le Portail famille', and 'Dossier d'inscription'. Below that is a 'Dernier événement' section with the text 'Pas encore d'événement.' and a 'Qui sommes-nous ?' section with a paragraph of text.

ville auvergne

Accueil

Les centres

L'association

Toile associative

Séjours

L'équipe

Espace emploi

Contact

Bienvenue à Ville Auvergne

Raccourcis

Contact

Boîte Mail interne

Projet éducatif

Fiche de renseignement salarié

Le Portail famille

Dossier d'inscription

Dernier événement

Pas encore d'événement.

Qui sommes-nous ?

Association d'éducation populaire profondément marquée par ses valeurs. Ville Auvergne a à cœur de promouvoir une certaine idée de l'égalité des chances, notamment par l'accès pour les jeunes Ruraux à des loisirs éducatifs de qualité. Nos objectifs sont inscrits dans notre projet éducatif massivement inspiré de la charte internationale des droits de

Au p'tit moment du pipelet
dernière actualité

Recherche d'animateur à Lavoûte-Chilhac



Informations sur les centres de loisirs : équipes, contact, adresse, galerie photos

Dans l'onglet contact vous trouverez le **dossier d'inscription** en téléchargement. Il vous sera également possible de le renvoyer via le formulaire de contact.

Photos et fonctions des membres de l'équipe

2- Se connecter au portail famille

Raccourcis

- Contact
- Boite Mail interne
- Projet éducatif
- Fiche de renseignement salarié
- Le Portail famille
- Dossier d'inscription

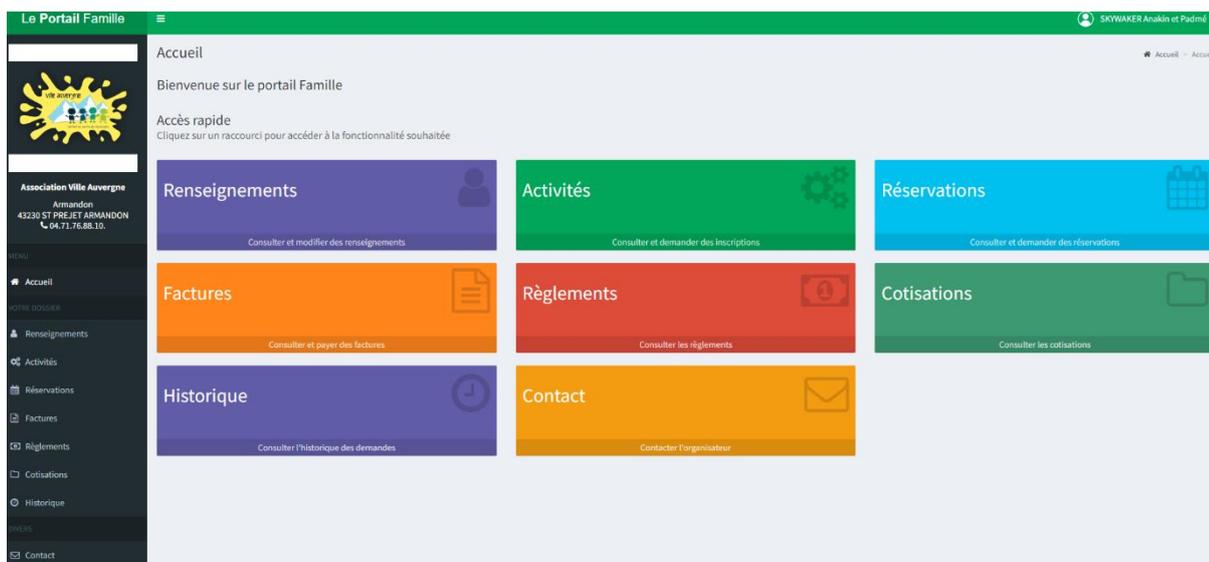
Cliquer sur le bouton à gauche : Le Portail famille



Entrer les codes de connexion qui vous ont été fournis

Recopier le code de sécurité unique fournit à chaque connexion.

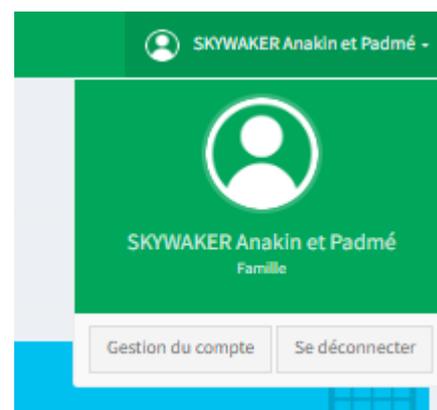
Une fois connecté, la page d'accueil du portail famille s'affiche



3- Gestion du compte

En déroulant le menu lié à votre compte, vous trouverez un bouton pour vous déconnecter

Et un autre pour la gestion du compte qui vous permettra de modifier votre mot de passe



4- Onglet renseignements

Informations liées à votre famille :

Parents / enfants

Adresse, tel, mail

Date de naissance

Si les informations renseignées sont inexactes, il est possible de les modifier en cliquant sur le bouton bleu en bas à droite



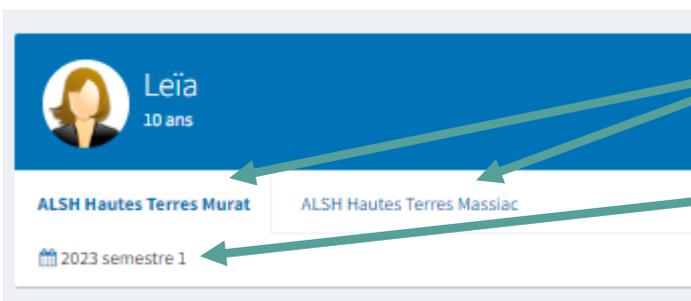
5- Onglet activité

Activités auxquelles vos enfants sont inscrits



6- Onglet réservation

A utiliser pour inscrire votre enfant au centre de loisirs



1- choisir le centre de loisirs :
Allanche, Massiac ou Murat

2- cliquer sur le calendrier en bas à gauche

La page des dates disponibles s'affiche

	Jour	Jour de forfait semaine	Jour de camp	Déjeuner
Lundi 6 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mardi 7 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mercredi 8 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Jeudi 9 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Vendredi 10 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Lundi 13 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mardi 14 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mercredi 15 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Jeudi 16 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Vendredi 17 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Lundi 20 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mardi 21 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mercredi 22 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Jeudi 23 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Vendredi 24 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Lundi 27 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mardi 28 février 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mercredi 1er mars 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

3- choisir les journées à réserver

IMPORTANT :

Une seule case à cocher par jour

Le repas est automatiquement réservé

Choisir journée

Le forfait semaine est à cocher uniquement si votre enfant s'inscrit pour les 5 jours de la semaine (petite réduction)



4- pour valider, cliquer sur envoyer la demande en bas à droite

7- Onglets facturation / paiements / cotisations

Facturations : historique des factures

Paiements : information sur les paiements avec un code couleur

- A payer
- A jour dans les paiements
- Reste à payer une partie
- Avoir, la somme sera déduite de la prochaine facturation

Cotisations : adhésion de 5€/ an à l'association Ville Auvergne, à payer une fois par an.

IMPORTANT : Pas de paiement en ligne

8- Onglet historique

Aperçu des dernières demandes liées à votre compte.

Ex : demande de changement de mots de passe

9- Les tarifs

Les tarifs seront individualisés, selon votre quotient familial

Découvrez notre simulateur : <https://www.villeauvergne.org/centres/simulateur>

L'inscription peut être payée par le biais :

- des chéquiers Pass Cantal (25 euros sur les 100 euros proposés) et ANCV Vacances (RDV sur le site du Conseil départemental du Cantal, rubrique « Guichet unique jeunesse »),
- espèces ou chèques.

Contact pour aide sur l'utilisation du site :

Sophie AÏCHAOUÏ

Conseillère numérique Hautes Terres communauté

06.70.81.83.86 / *conseiller-numerique@hautesterres.fr*

